



IMPRIMER

Comment j'entends concilier famille, travail et une possible élection à la présidence de l'USP

- Le Comité de l'Union suisse des paysans estime que la présidence requiert le travail d'un poste à 60 %. Tout au long de l'année, le président participe à plus de 100 manifestations dans toute la Suisse.
- Grâce au soutien de ma famille et des employés travaillant dans l'exploitation agricole, je suis en mesure de consacrer le temps nécessaire à l'exercice de la présidence de l'Union suisse des paysans.
- En cas d'élection, compte tenu du temps que requiert cette fonction, je concentrerai mes activités extra-professionnelles autour de la présidence de l'Union suisse des paysans et de mon mandat de Conseiller national.
- Quelle que soit l'issue de l'élection à la présidence de l'Union suisse des paysans, je quitterai mes fonctions de municipal à Altstätten fin 2012 (env. 40 % de mon occupation) et de président de la Chambre st-galloise d'agriculture fin mars 2013 (20 % de mon occupation).